

Horizons



Solidaire

DOSSIER

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES EN AFRIQUE

ALAIN MABANCKOU

« L'âme d'une ville
est du côté de l'Art »

INFOGRAPHIE

Villes et
communautés durables

TÉMOIGNAGES

en Normandie



Horizons
Solidaire

juin 2020

70

SOMMAIRE



«L'âme d'une ville est du côté de l'Art»

Alain Mabanckou

P.6



Villes et territoires durables en Afrique

Dossier

P.8



Villes et communautés durables

Infographie

P.16



TÉMOIGNAGES
en Normandie

P.22

CAHIER DU RÉSEAU N°70 - VILLES ET TERRITOIRES DURABLES EN AFRIQUE

Comité de rédaction Horizons Solidaires, Centraider, Lianes Coopération, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale • **Contributeurs** Armelle Choplin, Cités Unies France, Xavier Crépin, Martin Lozivit, Alain Mabanckou, La Voûte Nubienne • **Contributeurs en Normandie** CODEKO, Conseil départemental de Seine-Maritime, association Solidarité Fraternité Madagascar, Ville de Cherbourg-en-Cotentin, Coopasol Normandie, Kalbass'Art • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flickr'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Alain Mabanckou, Xavier Crépin • **Elaboration de la revue** Équipes d'Horizons Solidaires, Centraider, Lianes Coopération, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération internationale • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau • **Visuel de couverture** shutterstock.com • **Directrice de publication** Jacqueline Bauray • **Mise en page** Agence Beyond - www.get-beyond.fr • **Imprimeur** Corlet Imprimeur • **Contact** contact@horizons-solidaires.org • **HORIZONS SOLIDAIRES** est une association loi 1901 soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, l'Agence Française de Développement, le FONJEP, les Départements du Calvados et de la Manche • www.horizons-solidaires.org



C

chers lecteurs,



Il ne s'agit pas de se refermer sur soi-même mais de coopérer avec d'autres.

Il y a seulement quelques semaines, le sommet Afrique France était prévu au mois de juin à Bordeaux sur le sujet des villes et territoires durables en Afrique et dans cette perspective, plusieurs Réseaux Régionaux Multi Acteurs dont Horizons Solidaires préparaient une revue sur la thématique.

La crise sanitaire mondiale et le confinement ont tout bouleversé. Le sommet est reporté à une période ultérieure mais nous avons décidé de maintenir cette revue. Face à cette crise mondiale, nous devons reconnaître nos interdépendances, tirer les enseignements quant à nos modes de vie, nos choix de développement économiques et sociaux, nos impacts sur les ressources limitées de la planète et construire un système plus solidaire et équitable.

Aucun pays n'est épargné mais certains sont plus fragiles, toutes les populations sont touchées mais nous ne bénéficions pas tous des mêmes conditions de vie. Les plus pauvres souffrent davantage. Le confinement va provoquer une crise économique.

Cette crise démontre que l'avenir de chacun, de chaque pays, est dépendant des autres.

Aujourd'hui, nous devons donc inventer d'autres alternatives sociales, écologiques et économiques et non poursuivre comme avant la crise dans un système où les écarts de richesse ne font que croître et où les répercussions sur le climat et la planète deviennent dramatiques. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse à son propre territoire mais d'imaginer des coopérations internationales. Il ne s'agit pas de se refermer sur soi-même mais de coopérer avec d'autres.

C'est pourquoi, cette revue est destinée à mettre en valeur des coopérations entre des territoires africains et français pour réaliser des projets qui peuvent changer nos façons de vivre dans nos villes et territoires ruraux et contribuer à un développement durable répondant aux besoins de chacun.

Le philosophe, Edgar Morin disait récemment dans un entretien au Monde, le 6 avril : « Alors qu'aujourd'hui, du Nigeria à la Nouvelle Zélande, nous nous retrouvons tous confinés, nous devrions prendre conscience que nos destins sont liés, que nous le voulions ou non. Ce serait le moment de rafraîchir notre humanisme, car tant que nous ne verrons pas l'humanité comme une communauté de destin, nous ne pourrions pas pousser les gouvernements à agir dans un sens novateur ».

Jacqueline Baury > Présidente d'Horizons Solidaires

VILLES ET TERRITOIRES DURABLES EN AFRIQUE

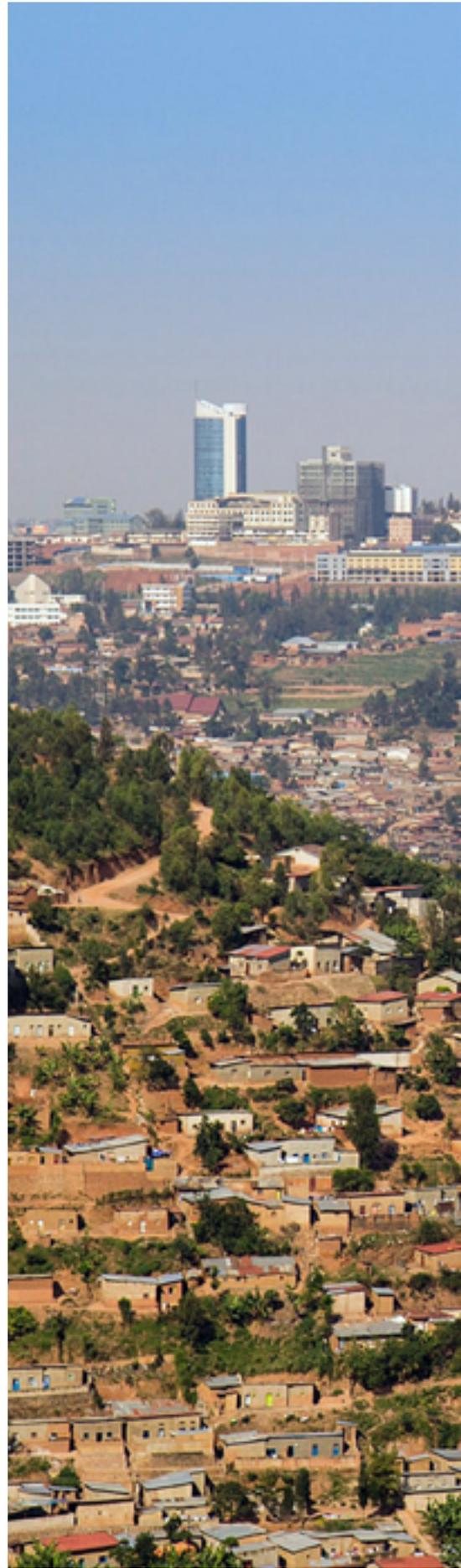


Photo : Kigali au Rwanda / Istock by Getty Images



Photo :
Les frères
Moussala



INTERVIEW

ALAIN MABANCKOU

« L'ÂME D'UNE
VILLE EST DU
CÔTÉ DE L'ART »

> Alain Mabanckou

Alain Mabanckou est un romancier, poète, né au Congo-Brazzaville en 1966. Après avoir vécu en France pendant une quinzaine d'années, il réside maintenant aux Etats-Unis où il fut d'abord invité comme écrivain en résidence en 2002. Il est professeur de « Creative Writing » et de littérature francophone à l'université du Michigan-Ann Arbor. Il est l'auteur de plusieurs romans et recueils de poèmes, ainsi que de nouvelles. Il a reçu en 1995 le prix de la Société des Poètes Français ; en 1998 le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire. Verre Cassé, roman paru au Seuil en janvier 2005, a été finaliste du prix Renaudot 2005, et Mémoires de porc-épic, paru au Seuil en 2006, a reçu le Prix Renaudot 2006.

Quels sont les enjeux des villes africaines ?

Aujourd'hui, nous voyons avec les différentes mutations urbaines qui s'opèrent, des problématiques qui s'accroissent. De temps en temps, on parle de problèmes architecturaux, de problèmes des écoulements d'eau en Afrique, de problèmes de développement urbains en général. Mais, la ville a aujourd'hui quelque chose de plus tragique : c'est l'accroissement des marginaux. Les grandes villes deviennent le lieu où l'on découvre avec désespoir ceux qui ont été marginalisés dans l'existence, que ce soient les sans-abris, les mendiants... On le voit en Europe, mais aussi de plus en plus en Afrique où la situation économique a fait que la ville, devenant plus attractive, a créé des marginaux. Pourtant, le cœur de l'Afrique demain ça sera cette ville qui ne doit pas être pensée seulement sous l'aspect occidental. Il manquerait aux villes africaines une certaine autonomie identitaire pour que n'importe quel Africain puisse ne pas regretter le sens de l'hospitalité qu'il avait dans la campagne.

Quel est votre opinion sur l'aide au développement ?

L'aide au développement pose des questions aujourd'hui, je pense qu'elle ne doit pas être une façon pour le Nord de pouvoir perpétuer la dépendance du Sud. Lorsqu'elle arrive elle ne doit pas être utilisée à d'autres fins. C'est contre le détournement de l'aide au développement que je m'insurge. Et en même temps, je ne voudrais pas que les pays africains soient tributaires de l'aide au développement, car si tous les jours on vous aide vous n'allez pas vous en sortir, il faudrait que l'on vous apprenne à pêcher au lieu de vous donner du poisson. Le moment est venu de croiser l'utopie portée par ces belles personnes avec la nécessité de vouloir fonder une autre manière de penser notre planète.

En quoi les actions culturelles et artistiques peuvent être considérées comme des solutions

au développement durable ?

Je pense que la Culture et l'art sont à la fois le sel et l'huile du développement de la ville. Une ville qui est incarnée par l'Art est une ville qui est pensée de manière artistique. L'Art donne la possibilité d'inventer le futur, de le tracer. Une ville qui inscrit l'Art dans sa substance est une ville qui est destinée non seulement à célébrer la beauté mais aussi à rendre la vie de ses habitants agréable. On a pensé le plus souvent que ce qu'il manquait à la ville c'était une âme or, l'âme d'une ville, elle, est du côté de l'Art.

D'après vous, comment faut-il représenter les Afriques en France ?

Il faut qu'une place soit accordée à l'Art africain dans les espaces d'exposition européens. Cet Art ne doit plus être vu comme étant de l'exotisme mais comme faisant partie du génie commun parce que l'Afrique au fond n'appartient pas qu'aux Africains. L'Afrique est un patrimoine universel et, à ce titre, il faut qu'elle ait sa place quel que soit le lieu où elle est représentée.

Dans quelle mesure l'éducation artistique et culturelle pourrait être contributive à l'éducation à la citoyenneté mondiale ?

L'éducation artistique contribue fortement à cette éducation mondiale parce que l'Art est un des premiers espaces de liberté. L'Art contribue à dissiper voire à effacer les frontières. Les artistes ont une certaine connivence intellectuelle et créatrice qui fait qu'ils ont l'impression d'habiter dans un même pays.

D'après vous, quel est le rôle et la place des diasporas africaines dans le milieu artistique et culturel en France ?

La diaspora africaine transporte en quelque sorte le génie artistique de l'Afrique à l'extérieur. C'est par la diaspora qu'on mesure la vitalité créatrice d'un continent. Si je pou-

”

Il nous faut des gens qui pensent la ville et il nous faut des gens qui soient heureux d'habiter dans la ville qu'on a pensé pour eux.

vais la caractériser elle serait une galerie mobile d'exposition d'art. C'est comme si je déplaçais le Congo pour l'apporter jusqu'ici afin de montrer à tous que l'Art est mobile et universel.

Un petit mot de fin pour encourager les porteurs de projets innovants qui s'engagent pour une ville durable ici et ailleurs ?

C'est parce qu'ils sont en avance sur l'air du temps qu'ils peuvent faire bouger les choses. Le moment est venu de croiser l'utopie portée par ces belles personnes avec la nécessité de vouloir fonder une autre manière de penser notre planète.

Oeuvres, prix et distinctions

L'Usure des lendemains - Prix de la Société des poètes français, 1995.

Bleu-Blanc-Rouge - Grand prix littéraire d'Afrique noire, 1999.

Verre cassé - Prix RFO du livre, 2005.

Mémoires de porc-épic - Prix Renaudot, Prix de La Rentrée littéraire, Prix Aliénor d'Aquitaine, Prix Créateurs Sans Frontières, 2006.

Grand Prix de littérature Henri-Gal 2012, prix attribué par l'Institut de France et remis sur proposition de l'Académie française pour l'ensemble de l'œuvre.

Prix Prince-Pierre-de-Monaco 2013 pour l'ensemble de l'œuvre, prix attribué par la Principauté de Monaco.

Chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République française, 2010.

Officier des Arts et Lettres, 2016.



DOSSIER

Photo :
Dar es Salaam,
en Tanzanie /
Unsplash.com

L'HABITAT ABORDABLE ET DÉCENT COMME RÉPONSE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À LA CRISE SANITAIRE DANS LES VILLES AFRICAINES

Xavier Crépin > IEP de Rennes

Xavier Crépin, architecte-urbaniste,
professeur associé à l'IEP de Rennes

”

Si le logement accessible en Afrique francophone constitue un secteur essentiel pour construire des villes durables [...] le retard d'investissement dans ce domaine doit être pris en compte.

En janvier 2020, destiné aux professionnels francophones de l'habitat, un module de formation sur le financement du logement abordable en Afrique s'est tenu à Dakar pendant une semaine. Organisé à l'initiative du Centre pour le Financement du Logement Abordable en Afrique, le CAHF, avec l'appui scientifique de l'Institut d'Études Politiques de Rennes et l'organisation sur place par l'Institut Africain de Management, ce cours a vocation à être dispensé au moins une fois par an. Il s'inscrit dans une logique de partenariat ouvert aux acteurs territoriaux d'Afrique au Sud du Sahara et à leurs homologues d'autres pays francophones.

L'objectif du cours est de se focaliser sur la question urgente de l'accès au logement abordable et décent pour les salariés à revenu faible ou moyen, ainsi que pour les populations issues du secteur informel, tout en fournissant une formation adéquate aux secteurs privé et public dans la mise en œuvre de politiques de logement abordable et la création de produits de financement du logement abordable pour desservir le marché francophone.

Au cours de la semaine, vingt deux participants du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Togo et du Bénin, tous issus de secteurs variés tels que la banque, les fonds d'investissement, la microfinance, le secteur public, ont pris part à la formation.

Le cours a abordé les sujets suivants :

1. Contexte et introduction au logement et au paysage du financement du logement en Afrique de l'Ouest
2. Principaux acteurs et institutions
3. Produits de financement du logement abordable
4. Différents outils pour la production de logement abordable

A cette occasion a été organisée la visite des sites du projet porté par l'ONG UrbanSen avec la fédération sénégalaise des habitants (FSH). Cela a permis de découvrir des initiatives locales en matière de logements très abordables à Dakar. Ce projet bénéficie de l'appui technique d'Urbanmonde et des financements de la coopération décentralisée suisse .

Si le logement accessible en Afrique francophone constitue un secteur essentiel pour construire des villes durables, comme cela est apparu lors de la conférence du réseau Habitat et Francophonie de mars 2019 à Nouakchott, le retard d'investissement dans ce domaine doit être pris en compte. Pour les villes en Afrique francophone,



Photo :
Unsplash.com

”

Le projet de Dakar [...] est donc de créer un circuit court de mobilisation de l'épargne qui facilite la production de logements abordables

cela repose essentiellement sur la mobilisation de l'épargne populaire qui échappe en très grande partie au système bancaire formel. Les principaux freins au développement de ce secteur sont les taux bancaires souvent supérieurs à 10% et le manque de lien et de confiance entre les acteurs de la microfinance et le secteur bancaire.

Le projet de Dakar d'appui à la FSH est donc de créer un circuit court de mobilisation de l'épargne qui facilite la production de logements abordables et décents pour les populations exclues du système classique du logement formel.

Ce projet repose sur quelques principes simples de collecte de l'épargne, de création d'un fonds rotatif, de l'ouverture d'un guichet basé sur la demande, d'un accompagnement technique et financier du porteur de projet, et de la formation des maçons missionnés par le bénéficiaire pour la réalisation des travaux. A ce jour 450 logements ont été produits ou rénovés, pour un montant unitaire plafonné à 1.500 euros, avec un financement

sur 20 mois et un différé d'un mois. Le taux de recouvrement est proche de 100%, et les remboursements permettent de rémunérer les collecteurs d'épargne, la fédération sénégalaise des habitants et le fonds rotatif pour un plafond de 5%.

De ce projet on peut retenir quelques principes applicables à d'autres projets de coopération décentralisée :

- L'épargne populaire est nécessaire pour produire du logement abordable et décent correspondant à une grande part de la demande solvable dans ce domaine ;
- Pour être significative et fonder un système de micro-crédit il convient de mettre en place un outil de collecte de cette épargne, fiable et contrôlé par les bénéficiaires ;
- L'amorce du fonds rotatif par une subvention/dotation initiale est nécessaire ;

Photo :
Au Sénégal /
Unsplash.com



Photo :
Unsplash.com



- Le portage du projet doit être assuré par une association locale dont le logement est un volet de l'activité de développement ;
- La technicité est indispensable pour accompagner les bénéficiaires tant dans le montage financier que la réalisation technique de la construction ;
- La disponibilité d'artisans compétents et formés est un facteur de réussite de l'opération ;
- Le rôle des partenaires issus de territoires du Nord se justifie dans la fiabilisation financière et la légitimité politique d'une telle opération.

Dans la période actuelle, comme après tout choc économique, les plus pauvres et vulnérables sont ceux qui sont touchés en premier en Afrique par une crise sanitaire. En l'absence de filet de sécurité et pour éviter un désastre humanitaire notamment dans les villes, il serait nécessaire de mettre en place un plan d'accompagnement qui pourrait cibler un sujet pointé dans les risques aggravants, l'habitat précaire et l'absence d'espaces publics pour compenser la densité des bidonvilles.

Pour la coopération de territoire à territoire, ces programmes ont le triple avantage, de développer

”

Les acteurs fédérés autour d'un réseau régional multi acteurs peuvent apporter leurs compétences et leur expérience pour renforcer ce type de programme en Afrique

des activités génératrices d'emplois et de relancer l'économie, de répondre à une forte demande sociale en coupant l'herbe sous les pieds des fondamentalistes, et d'améliorer les conditions de vie quotidienne des citoyens et leur environnement.

Les acteurs fédérés autour d'un réseau régional multi acteurs peuvent apporter leurs compétences et leur expérience pour renforcer ce type de programme en Afrique, en mobilisant les acteurs de solidarité issus de différentes filières dont celle du bâtiment et de l'enseignement technique et d'autres savoir-faire nécessaires pour assurer leur succès.

Photo :
Imprimante 3D à
IrokoLab, Bénin.
/ M. Lozivit.



DOSSIER

LES FABLABS EN AFRIQUE : L'INNOVATION NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UNE VILLE DURABLE ?

Armelle CHOPLIN

> Université de Genève (Suisse)

Martin LOZIVIT

> Réseau Bretagne solidaire (RBS)

Armelle CHOPLIN est géographe et urbaniste, professeure à l'Université de Genève (Suisse). Martin LOZIVIT est géographe, administrateur du Réseau Bretagne Solidaire (RBS). Un article publié initialement sur Metropolitiques.eu, le 20/01/2020. Travail mené entre 2016 et 2019 dans le cadre du programme de recherche URBACOT (Observatoire des dynamiques urbaines côtières en Afrique de l'Ouest), financé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Dans un contexte où la smart city se déploie comme projet urbain en Afrique, Armelle Choplin et Martin Lovizit s'interrogent sur le rôle des fablabs dans le devenir des villes. Ils montrent que leur émergence peut être une opportunité pour concevoir une ville africaine frugale, en mobilisant l'ingéniosité des habitants.

Des fablabs dans les villes africaines

Depuis dix ans, de nombreux laboratoires d'innovation numérique (fablab) ont ouvert en Afrique de l'Ouest, sur le modèle des fablabs et tiers-lieux occidentaux, (Bosqué 2015) et du concept lancé à la fin des années 1990 par l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT). Début 2020, le Réseau francophone des fablabs ouest-africains (ReFFAO) comptait 21 fablabs, issus de sept pays d'Afrique de l'Ouest. Ces espaces de démocratisation du numérique sont aujourd'hui des lieux d'échanges, de transmission des savoirs, de formation et d'innovation au cœur des villes africaines. A Nouakchott (Mauritanie), Abidjan (Côte d'Ivoire) ou Dakar (Sénégal), ils suscitent un fort intérêt parmi la jeunesse locale en proposant des espaces ouverts à tous, mettant à disposition des machines mutualisées (imprimante 3D, découpe laser, ordinateurs, outils de menuiserie...), à partir desquelles chacun peut fabriquer des objets susceptibles d'améliorer le quotidien des Africains (prothèses, capteurs de qualité de l'air...). Privilégiant le « do it yourself » (DIY), le low-tech « basse technologie », les matériaux locaux et le réemploi, ils permettent l'accès à tous aux nouvelles technologies avec de faibles coûts d'investissement (Radjou et al. 2013 ; Bihoux 2014 ; Haudeville et Le Bas 2016 ; Grimaud et al. 2017 ; Jaglin 2019). Agrégeant de nombreux acteurs de la culture du libre (makers, cartographes d'OpenStreetMap, développeurs, bloggeurs...), des artisans ou simples curieux, ces hommes et ces femmes tentent de proposer des solutions aux enjeux de développement

et des outils (libres et opensource) adaptés aux besoins du continent le plus pauvre et le moins connecté. Au-delà du modèle décrit de la smart-city (Rochet 2018), ils pensent la ville africaine de demain et interrogent le modèle à suivre, davantage frugal que smart, plus ingénieux qu'intelligent.

L'innovation made in Africa

Certains pouvoirs publics, bailleurs internationaux, entreprises de télécommunications ou banques implantées en Afrique appuient ces initiatives et plébiscitent les fablabs, incubateurs et startups africaines du numérique. Ils y voient une vitrine d'émergence et de croissance économiques et d'emplois, notamment pour les jeunes. Pourtant, cet engagement est loin d'être massif. Bien qu'invités à des événements en tant que faire-valoir de l'innovation dans leur pays, les makers africains, parfois appelés leaders du futur, éprouvent de réelles difficultés à trouver des modèles économiques pérennes. Payer la location d'un local, les factures d'eau, d'électricité, le prix élevé de la connexion internet ou du matériel informatique de qualité, voilà le quotidien difficile d'un "bidouilleur" ouest-africain. S'appuyant sur des communautés dynamiques, ces fablabs ouvrent parfois sans local ni matériel, comme le tiers-lieu nomade Minodoo (Lomé, Togo). « Ce qui construit ces lieux, ce ne sont pas les machines mais le commun », explique Médard Agbayazon, fondateur du BloLab (Cotonou, Bénin) et président du ReFFAO. Mais pour tout projet,



Photo :
Fabrication
d'éoliennes Low-
Tech, BloLab,
Bénin. / M.
Lozivit

”

Pour près d'un milliard de personnes [...] le problème crucial est l'accès à l'électricité.

”

Pour s'équiper et mener leurs projets à vocation sociale, ils se diversifient, deviennent des espaces de coworking, des incubateurs de start-ups et des bars à jus, proposant des formations payantes, notamment en développement web.

il faut penser récupération d'abord... et faire preuve d'ingéniosité. Pour lutter contre la fracture numérique, ils proposent des ateliers de fabrication de jerry, des ordinateurs construits à partir de matériaux recyclés assemblés dans un bidon en plastique (jerrycan en Anglais). Pour de nombreux enfants et adultes africains, ces ateliers permettent de toucher pour la première fois un clavier ou une souris d'ordinateur, et de démystifier une technologie lointaine. Ils offrent également la possibilité d'équiper en matériel informatique des établissements scolaires ou des associations de quartier qui n'en ont pas les moyens (Choplin, Lozivit, 2019). Cependant, la récupération a ses limites. Les composants tombent régulièrement en panne, ce qui occasionne des surcoûts et contraint les makers à importer des pièces neuves de Chine ou d'Europe. Pour s'équiper et mener leurs projets à vocation sociale, ils se diversifient, deviennent des espaces de coworking, des incubateurs de start-ups et des bars à jus, proposant des formations payantes, notamment en développement web.

Smart ou low-tech : deux visions d'un futur urbain

D'un côté, les fablabs prônent les communs (Leyronas et al. 2018), les initiatives low-tech et une ville ouverte, où tout citoyen-citoyen pourrait participer à l'amélioration de la condition urbaine. De l'autre, la smart city est

une vitrine des pouvoirs publics, qui y voient un gage de compétitivité et le symbole de l'émergence économique de leur pays. Tout semble opposer ces deux modèles, qui proposent deux visions du futur des villes africaines aux conceptions bien différentes de l'utilisation des technologies. Ces villes dites intelligentes fleurissent en Afrique : Hope City à Accra (Ghana), Eko Atlantic City à Lagos (Nigéria) etc. Cependant, ces projets cumulent les critiques, jugés déconnectés des réalités des populations, accentuant les inégalités et les impacts environnementaux et climatiques. Fondateur du Woelab (Lomé, Togo) en 2012, l'architecte togolais Sénamé Koffi Agbodjinou prend le contre-pied de ce modèle hors sol et propose non pas de dessiner des smart cities (et encore moins de les faire dessiner par des individus peu en prise avec les villes en Afrique) mais de former des smart citizens afin de trouver des solutions simples pour répondre aux besoins des populations de manière adaptée. Avec sa plateforme de réflexion « L'Africaine d'Architecture », il développe le « Lomé Hub-Cité », une ville construite avec des matériaux locaux, s'inspirant des modes de fonctionnement des villages et utilisant notamment des technologies low-tech. Face à l'urgence climatique et aux coûts environnementaux de pratiques énergivores, ces low-tech font aujourd'hui l'objet d'un intérêt grandissant, en particulier en ce qui concerne la mobilité et la gestion des déchets (Durand, Cavé, Pierrat, 2019).

Photo :
Fabrication de jerry, projet MAP & JERRY (IRD) /
(c) M. Lozivit



Cartographie :
Martin Lozivit,
Source :
OpenStreetMap,
FabLab,
Enquêtes 2017 -
2019



” *Dans les arrières-cours des fablabs, des jeunes se forment et inventent des manières de penser la ville et le monde, desquels ils sont pleinement acteurs.*

Vers une ville africaine frugale, innovante et en partage ?

Les fablabs sont en train de dessiner une nouvelle carte de l'innovation en Afrique, frugale cette fois, et se démarquant des smart cities. Dans les arrières-cours des fablabs, des jeunes se forment et inventent des manières de penser la ville et le monde, desquels ils sont pleinement acteurs. Devant les difficultés pour acquérir savoirs et équipements, ces initiatives proposent de potentiels outils pour répondre aux enjeux de pauvreté et de développement durable, mais ne sauraient se substituer à l'intervention des autorités pour l'aménagement urbain, la construction d'équipements (hôpitaux, réseaux d'eau, d'électricité...), la gestion des déchets. Le plus grand risque c'est de voir de simples applications numériques se transformer en outils de dépolitisation de l'action publique. Puissent surtout ces initiatives être porteuses d'espoir, en proposant un futur urbain autre, qui fait la promotion d'une ville réellement frugale, innovante et en partage.

Travail mené entre 2016 et 2019 dans le cadre du programme de recherche URBACOT (Observatoire des dynamiques urbaines côtières en Afrique de l'Ouest), financé par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Bibliographie

- Bihouix, P. 2014. L'Âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable, Paris : Éditions du Seuil.
- Bosqué, C. 2015. « Enquête au cœur des FabLabs, hackerspaces, makerspaces. Le dessin comme outil d'observation », Techniques et Culture, n° 64.
- Choplín, A. et Lozivit, M. 2019. « Mettre un quartier sur la carte : cartographie participative et innovation numérique à Cotonou (Bénin) », Cybergeog : European Journal of Geography.
- Durand, M., Cavé, J. et Pierrat, A. 2019. « Quand le low-tech fait ses preuves : la gestion des déchets dans les pays du Sud », Urbanités, n° 12.
- Grimaud, E., Tastevin, Y. et Vidal, D. 2017. « Low tech, high tech, wild tech. Réinventer la technologie ? », Techniques et Culture, n° 67, p. 12 29.
- Haudeville, B. et Le Bas, C. 2016. « L'innovation frugale, paradigme technologique naissant ou nouveau modèle d'innovation ? », Innovations, vol. 51, n° 3, p. 9 25.
- Jaglin, S. 2019. « Basses technologies et services urbains en Afrique subsaharienne : un low-tech loin de l'écologie », Urbanités, n° 12.
- Leyronas, S., Liotard, I. et Prié, G. 2018. « Des communs informationnels aux communs éducationnels : les fablabs en Afrique francophone », Working Paper 11, Paris : Agence française de développement (AFD).
- Radjou, N., Prabhu, J. et Ahuja, S. 2013. L'Innovation jugaad. Redevenons ingénieurs !, Paris : Diatempo.
- Rochet, C. 2018. Smart Cities. Reality or Fiction, Londres : ISTE - Wiley.

VILLES ET COOPÉRATIVES DURABLES



Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.



Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.



Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.



Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.



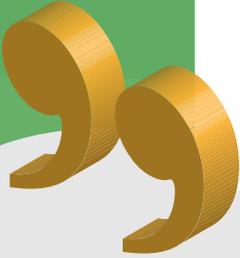
INFOGRAPHIE

Le nombre de personnes vivant dans les villes devrait atteindre 5 milliards d'individus d'ici à 2030, il est important que des pratiques efficaces de planification et de gestions urbaines soient mises en place pour faire face aux défis posés par l'urbanisation.

Les défis de l'urbanisation rapide peuvent être surmontés en permettant aux villes de continuer à prospérer et à se développer, tout en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant la pollution et la pauvreté. L'avenir que nous voulons comprend des villes qui offrent à tous de grandes possibilités, grâce à un accès facile aux services de base, à l'énergie, au logement, aux transports et bien plus encore.



Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées..



Renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.



Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.



Réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

création graphique :
Guillaume Guetreau
- CENTRAIDER /
freepik.com

LES COMMUNAUTÉS (ODD 11)

Photos :
Chantier VN au
Sénégal / Voûte
Nubienne



DOSSIER

CONSTRUIRE AUTREMENT EN AFRIQUE : LA VOÛTE NUBIENNE, POUR DES ÉCOCONSTRUCTIONS BIOCLIMATIQUES BAS-CARBONE ET DES MÉTIERS À FORTE EMPLOYABILITÉ AU SAHEL

> La Voûte Nubienne

Depuis 2000, l'Association la Voûte Nubienne a lancé le programme « Un Toit + Un Métier + Un Marché ». Par une solution d'habitat bas-carbone économique et intelligente, ce programme répond aux besoins de progrès social (épargne, santé, confort, salubrité) des populations démunies des régions sahéniennes. Après près de 20 ans d'activité et 4000 chantiers ouverts, AVN a fait la preuve des bénéfices de la construction en terre crue « sans bois ni tôle ».

La déforestation et la désertification au Sahel ont entraîné la disparition du bois de brousse et de la paille, utilisés dans les architectures traditionnelles. Le coût élevé et l'inadéquation des matériaux de construction importés, principalement la tôle et le ciment, conduisent à un manque d'habitats décentes et résilients dans de nombreuses régions du Sahel, plongeant des millions de familles dans un cercle vicieux de pauvreté et d'inconfort, renforçant leur vulnérabilité.

S'inspirant d'une technique architecturale ancestrale, le concept technique Voûte Nubienne (VN) est basé sur l'usage de matériaux

locaux et d'une main d'œuvre locale, et permet un confort de vie accru et une capacité de résilience « climat » pour les populations sahéliennes. Il s'impose, face à l'habitat insalubre largement répandu, comme une alternative technique efficace pour répondre aux conséquences du changement climatique et aux événements climatiques extrêmes qui les accompagnent. L'inertie thermique importante des bâtiments VN (offre un niveau de confort intérieur tout en réduisant les besoins énergétiques pour la climatisation), et la faible empreinte carbone de ses composants (due au non usage de bois, de tôle, et de ciment) permettent d'accroître la résilience des habitats et des populations face aux conséquences du changement climatique.

Le marché de l'habitat adapté permet le renforcement des économies familiales et locales, par la transformation des circuits d'achat de matériaux importés en circuits économiques courts à haute intensité de main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre provient principalement de jeunes sans emploi et de paysans en zones rurales, en particulier pendant la saison sèche. Le programme de formation dual (sur chantier et en académie) mené par l'Association la Voûte Nubienne et ses partenaires opérationnels de terrain permet donc de favoriser l'employabilité des plus isolés, l'émergence d'une filière verte et croissance du marché VN.

Le concept architectural de la Voûte Nubienne est éprouvé (environ 4 000 chantiers ouverts depuis 20 ans, dont 600 pour la saison 2018-2019, dans plus de 1 200 localités d'Afrique de l'Ouest). Actuellement, ce sont plus de 800 apprentis, maçons, artisans et entrepreneurs en formation/actifs sur le marché de la VN au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, au Bénin et au Ghana.

AVN accompagne la diffusion et le portage du déploiement du marché VN par la mobilisation et la formation d'organisations locales partenaires, un facteur clé pour la transmission de sa méthodologie et l'accélération de la croissance du marché. De plus, par ce renforcement de compétences, AVN contribue à l'amélioration générale

” **Actuellement, ce sont plus de 800 apprentis, maçons, artisans et entrepreneurs en formation/actifs sur le marché de la VN au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, au Bénin et au Ghana.**

des pratiques des acteurs du développement, qui intègrent les problématiques de la filière construction dans une approche basée sur le marché.

La méthodologie de déploiement du marché VN bénéficie d'un intérêt croissant de la part de l'ensemble de nombreuses parties prenantes (acteurs institutionnels, collectivités, bailleurs, maçons, clients, maîtres d'ouvrages, etc.) et d'une importante reconnaissance internationale : le programme d'AVN a remporté le World Habitat Awards (ONU Habitat) en 2017.

Les performances thermiques passives et le mode constructif du concept VN génèrent des tonnes d'équivalent carbone (environ 0.8 t eq. CO₂ par m²). Les études ayant produit ces estimations permettent aux clients et maîtres d'ouvrage choisissant le concept VN de s'inscrire dans le négoce des financements de la compensation carbone. Ces financements servent donc des programmes d'in-

citation à l'écoconstruction, et sont ainsi un levier qui devra accélérer le changement d'échelle du programme d'AVN.

Les acteurs du développement des pays du nord sont invités à s'inscrire dans la dynamique du programme en choisissant le concept VN pour les constructions communautaires qu'ils soutiennent, en mobilisant leurs partenaires de terrain dans une diffusion du marché VN sur leurs territoires et en souscrivant, avec leurs compensations carbonées, à des programmes d'incitation à l'écoconstruction.



Pour en savoir plus :
consultez le site > lavoutenubienne.org



Photo :
Simone
Giovetti /
CUF



DOSSIER

LES COOPÉRATIONS AFRICAINES DES COLLECTIVITÉS, OU L'EXPÉRIMENTATION PARTAGÉE DES NOTIONS DE VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

> Cités Unies France



Cités Unies France (CUF) est une association française créée en 1975 qui regroupe des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale.

En matière d'action internationale des collectivités territoriales, la recherche de la pérennité et de la durabilité des projets portés dans le cadre des coopérations décentralisées est un objectif ancien. Chaque collectivité qui initie un projet avec un partenaire étranger aspire à ce que ce projet contribue durablement à une amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Mais la notion de « ville et territoire durables », émergente depuis quelques années, marque une nouvelle étape. A l'aune de l'Agenda 2030 et des Objectifs du Développement Durable (ODD), elle engage à penser la durabilité au-delà du projet. Ce sont les territoires qui conçoivent leur organisation et leur fonctionnement de façon à proposer à leurs citoyens et acteurs un cadre de vie renouvelé et un rapport à l'autre partenarial. L'ODD 11, « villes et communautés durables » porte d'ailleurs sur cet enjeu. L'ensemble des politiques publiques locales sectorielles - la gestion de l'eau, la gestion des transports, la gestion des déchets, l'environnement, l'employabilité des jeunes, le logement, etc. - cherche à converger autour de cette ambition.

Sur ce sujet, la question de la démarcation entre le « Sud » et le « Nord » se dilue : quel que soit le niveau de son développement, toute collectivité a un chemin de progression à dessiner vers une meilleure durabilité de ses politiques publiques. Et cette évolution sera d'autant plus forte que les collectivités auront la possibilité de confronter leurs expériences. En ce sens, l'action internationale des collectivités territoriales constitue un moyen unique de mettre en commun et renforcer la qualité des pratiques sur cet enjeu.

Consciente de la richesse de l'apport des coopérations internationales des collectivités, Cités Unies France (CUF), le réseau des collectivités territoriales françaises engagées à l'international œuvre depuis plus de 40 ans à un lobbying actif pour faire évoluer la législation de manière à sécuriser l'engagement international des collectivités.

Récemment, son plaidoyer a porté des fruits dans deux évolutions législatives significatives :

- CUF a contribué avec d'autres acteurs, notamment avec l'association de Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains (CODATU), à faire inscrire dans la future loi d'orientation et de programmation sur le développement solidaire le 1% mobilité ;
- Concernant les subventions liées à des projets internationaux, elle a permis une dérogation à la Loi de finances qui limitait, pour les 320 plus grandes collectivités territoriales françaises, à 1,2% la hausse du budget de fonctionnement des collectivités territoriales ; cette loi mettait en péril la coopération internationale des collectivités en réduisant drastiquement les budgets qui lui sont dédiés.

Garantir aux collectivités territoriales un cadre sécurisé d'un point de vue juridique pour leur coopération décentralisée, c'est leur permettre de questionner, avec leurs partenaires étrangers, leurs politiques publiques locales et de s'engager dans des actions innovantes.

D'un point de vue méthodologique, les collectivités cherchent à mettre en place des mécanismes de co-construction pour être à même de partager la gouvernance, de la rendre inclusive et transparente. La force des collectivités est de pouvoir aborder tous ces sujets, de les expérimenter directement sur leur territoire et de les partager avec leurs partenaires.

” Face aux enjeux de développements en Afrique, le rôle des collectivités territoriales africaines est majeur.

D'ores et déjà, des projets portés par des collectivités membres du réseau de CUF s'inscrivent dans cette évolution.

- Le projet porté par CUF à Bangui a accompagné la capitale de la République centrafricaine afin qu'elle s'appuie sur ses acteurs locaux pour recouvrer ses ressources domestiques. Aujourd'hui, le projet se déploie autour d'actions pilotes sur le thème de la jeunesse, dans une perspective de contribution à la réconciliation et à la stabilisation au sein du pays.
- Le conseil départemental d'Ille et Vilaine a appuyé son partenaire Mopti au Mali à l'écriture d'un cahier des charges pour la mise en place d'un projet autour de l'éclairage public. La ville de Mopti a ainsi été en capacité d'utiliser sa commande publique pour identifier un prestataire capable de mettre en place un système d'éclairage public, mais aussi d'assurer un service d'entretien du réseau.
- Dans le cadre des activités du programme fédérateur « Accompagner la mise en œuvre du volet décentralisation de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali 2016-2017 », CUF et plusieurs collectivités françaises ont accueilli en séjour d'immersion, les directeurs de 9 Agences de Développement Régional (ADR). Les échanges entre cadres territoriaux maliens et français ont permis de mieux appréhender le rôle et les réalités de la gouvernance à différentes échelles territoriales.

Face aux enjeux de développement en Afrique, le rôle des collectivités territoriales africaines est majeur. Le renforcement de leurs capacités constitue un axe prioritaire et sous-tend un engagement et une collaboration active de la part de leurs partenaires étrangers. Ce sont l'ensemble des pratiques et des expérimentations pensées lors de ces échanges entre collectivités qui rendront les villes et les territoires à la pointe du développement durable.

Alors présidents, maires, élus, engagez-vous sur cette question !

PARTENARIATS NORMANDIE- AFRIQUE :

LES ACTEURS NORMANDS S'ENGAGENT EN FAVEUR DES VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



TÉMOIGNAGE

30 ANS DE COOPÉRA DÉCENTRALISÉE CHE COTENTIN - COUBAL

> Ville de Cherbourg

CHERBOURG
en Cotentin

”

La réalisation du réseau d'eau a montré que la mutualisation des équipements sur un territoire élargi permettra d'assurer sa pérennité.



Photos :
Ville de
Cherbourg
-en-Cotentin

ATION ERBOURG-EN- AN (SÉNÉGAL)

Depuis 2001, la commune de Coubalan au Sénégal et la ville de Cherbourg-Octeville puis Cherbourg-en-Cotentin sont partenaires de coopération décentralisée. Dans ce cadre, la ville et les services intercommunaux sont impliqués au Sénégal pour le développement de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.

L'intérêt de la coopération décentralisée s'affirme dans le rapprochement des autorités locales des deux pays, impliquées directement auprès des administrés. Les deux collectivités locales mettent en œuvre des projets suivis dans la durée. De plus, des projets d'échanges entre populations, jeunes, artistes, enseignants, agriculteurs ou jardiniers, sont organisés, des liens se tissent et les relations perdurent dans le temps.

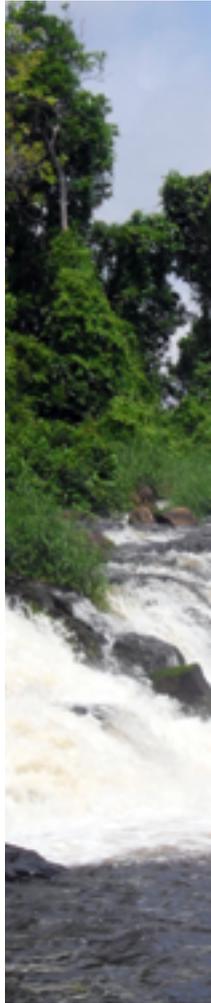
Dans le cadre de la coopération, avec le soutien du Ministère des Affaires Étrangères, des jardins maraîchers pédagogiques ont été mis en place dans les onze écoles de la commune de Coubalan. Cette initiative vise à développer l'agriculture familiale par l'apprentissage et l'acquisition de savoir-faire.

Pour donner accès à l'eau potable, en lien avec les services du cycle de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, un réseau d'adduction d'eau a été mis en place à Coubalan et dans les quatre communes voisines de l'arrondissement : Coubalan, Ouonck, Niamone et Tengory.

Plusieurs partenaires et bailleurs, le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement sénégalais, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Ministère des affaires étrangères français, la coopération italienne et l'Union Européenne, sont réunis sur ce projet. A l'occasion de sa réalisation, des échanges entre professionnels ont permis de mieux comprendre les situations et de s'adapter aux contextes spécifiques. Ainsi, un laboratoire d'analyse a été implanté au sein de l'université de Ziguinchor pour compléter le dispositif.

Face aux évolutions institutionnelles et aux enjeux liés au développement des territoires, la coopération évolue et s'adapte aux nouvelles organisations. La réalisation du réseau d'eau a montré que la mutualisation des équipements sur un territoire élargi permettra d'assurer sa pérennité.

Enfin, la coopération décentralisée est aussi et surtout un outil de sensibilisation du public pour donner à connaître ce qui se passe ailleurs dans le monde. Les échanges directs d'informations et les retours apportés dans les écoles font partie de ce type de coopération. Les événements récents de la pandémie du COVID-19 montrent l'interdépendance des populations au niveau mondial. Dans cette perspective, la coopération décentralisée permet de rester ouvert à l'international et offre la possibilité de trouver des solutions ensemble.



Photos :
CODEKO

TÉMOIGNAGE

KRIBI, COMMUNAUTÉ URBAINE CÔTIÈRE DU CAMEROUN FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

> CODEKO



”

*La population
locale s'est très
investie dans
la mise en
œuvre de cette
pépinière*



La communauté urbaine de Kribi comprend une population de 40 000 habitants, répartis en un centre-ville et de nombreux villages de pêcheurs.

Elle est située sur le golfe de Guinée et se caractérise par de très grandes plages de sable fin, bordées de cocotiers, de manguiers, de bananiers et de mangroves. On y trouve les chutes d'eau du fleuve Lobé qui se jette en cascade dans la mer. Ces atouts ont un intérêt touristique indéniable. Ce qui l'a fait nommer la « riviera camerounaise »

De 2010 à 2015, Kribi et Ouistreham ont entretenu une coopération qui portait sur la formation à la pêche et le tourisme solidaire. Pour clore cette coopération nous avons organisé un colloque. Les pêcheurs de Kribi ont présenté leurs préconisations devant le Préfet et les Maires : organisation de la filière en coopérative, organisation d'une formation continue, respect des lieux de pêche, respect des normes environnementales, prise de conscience générale d'une évolution nécessaire des pratiques en matière de gestion des déchets, diversification des captures, adapta-

tion du matériel, des outils, mise en place d'un calendrier de périodes de pêche.

La pêche artisanale au Cameroun ne couvre que 50% des besoins du pays. Un certain nombre de courageux ont entrepris, d'ouvrir une clairière dans l'arrière-pays de Kribi, dans la brousse, pour créer des bassins de pisciculture. C'est un travail de titan, mais après quelques années, en y associant des cultures locales de fruits, de légumes et l'élevage de volaille cela devient rentable.

Lors de cette coopération, nous avons tissé des liens amicaux et continuons à nous rendre à Kribi chaque année. En 10 années nous avons pu constater les ravages de la montée de l'océan. La ministre chargée du tourisme avait pour objectif de demander la reconnaissance des chutes de la Lobé en tant que patrimoine de l'humanité. C'était alors un endroit charmant et pittoresque, avec des marchands de souvenirs, de tableaux, des petits restaurants de crevettes, spécialité gastronomique de la Lobé. L'océan a tellement gagné en deux ans qu'il n'y a plus de plage, et que les quelques commerces qui y étaient implantés ont dû remonter. Pour admirer les chutes, il faut emprunter un pont, ce qui retire tout le charme de ce lieu.

Cette montée de l'océan se fait sentir sur toute la côte, qui année après année perd de la surface, se dégrade et la mangrove pourtant censée être un barrage contre la montée des eaux est arrachée par la violence des marées.

Dans le petit village de Londji, à une quinzaine de km du centre-ville, nous avons vu se créer une pépinière de mangrove. Les plantes sont surveillées, entretenues et lorsqu'elles ont la force nécessaire, sont replantées. La population locale s'est très investie dans la mise en œuvre de cette pépinière.

La crise actuelle de la pandémie associée au réchauffement climatique va impacter durablement l'économie mondiale. Il est impératif que la solidarité internationale soit au rendez-vous.

L'Afrique, continent le moins émetteur de gaz à effet de serre est le continent le plus vulnérable.

L'humanité commence à prendre conscience que les pays sont interdépendants les uns des autres et doit faire face à un double défi : la lutte contre la pandémie qui va de pair avec la lutte contre le réchauffement climatique. Seule la solidarité internationale permettra de relever ces défis.

Photo :
DR / Kalbass'Art



TÉMOIGNAGE

LA CULTURE COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET TERRITORIAL DURABLE

> Kalbass'Art



”

La solidarité qui évite le piège de l'assistanat passe et doit passer par les échanges culturels : la découverte puis la reconnaissance de l'autre.

« De même que la beauté d'un tapis tient à la variété de ses couleurs, la diversité des hommes, des cultures et des civilisations fait la beauté et la richesse du monde. Combien ennuyeux et monotone serait un monde uniforme ».

Cette citation de l'écrivain malien Amadou Hampâté Ba (1901-1991), illustre le témoignage présenté ci-dessous et l'action de nombreuses associations normandes.

Au-delà d'un enrichissement humain mutuel, la culture est aujourd'hui reconnue comme un facteur de développement durable des territoires. En effet, parmi les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, l'ODD 11 sur les villes durables indique clairement que la culture a un rôle essentiel à jouer dans la réalisation du développement urbain durable, notamment par des efforts renforcés de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial.

Enfin, comme le rappelle l'UNESCO, la culture est un catalyseur des dimensions économiques, sociales et environnementales du

développement durable. Le dialogue interculturel et le respect de la diversité culturelle constituent des outils très efficaces en vue de la réconciliation et de l'édification de sociétés pacifiques.

En tant qu'acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, nous sommes convaincus que la culture, la langue, l'humain et la valorisation du patrimoine culturel immatériel sont les clés d'un partenariat et d'un développement durable et soutenable et cela aussi bien à l'échelle rurale et villageoise qu'urbaine.

Témoignage de Jean-Paul Delahaye de l'association normande Kalbass'Art

Kalbass'Art, centre d'art d'ici, d'Afrique et d'ailleurs, s'est créé en 2009. Né à la fois de notre addiction à l'Art dit « singulier » ou brut depuis fort longtemps et du fait que nous sommes usagers familialement de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest depuis longtemps. Faute de moyens nous avons longtemps été nomades culturels accueillis ici ou là faisant nôtre le fait qu'un événement ait lieu avant d'avoir un lieu.

Kalbass'Art s'est créé sur le constat de l'effrayante condition de vie des jeunes artistes d'Afrique de l'Ouest fréquemment rencontrés sur place, du moins dans les années 1990-2000 et l'évidence d'une nouvelle direction : « Attention peinture fraîche » dans le milieu de l'Art dit « contemporain » occidental qui se perd et s'autodétruit dans les méandres du « Financial Art ».

Confrontation de cultures entre pays et continents et découverte de l'autre sont nos critères. Seule la qualité d'une œuvre importe et l'emporte. Nous tendons la main et l'échange se fait ou pas et nous aidons celui qui nous semble se fourvoyer artistiquement.

L'opportunité d'un accueil en partenariat avec la Mairie de Clécy à La Menuiserie nous a fait poser nos bagages et commencer à construire des passerelles entre la Suisse Normande et les artistes d'Afrique de l'Ouest.

Nous nous inscrivons dans le paysage culturel rural : la Suisse normande. Ainsi, nous organisons 3 expositions annuelles tous médias confondus : peinture, sculpture, photos, etc. A chaque fois, un artiste d'origine africaine (du continent ou de la diaspora) et un artiste reconnu en France ou en Normandie. Celui-ci ou celle-ci offre ponctuellement un parrainage de fait grâce à sa notoriété et plus si affinités entre artistes.

Nous apportons une sensibilisation à l'Art actuel en général (il n'y a pas d'Art africain proprement dit mais un ancrage culturel). Nous favorisons des échanges dans les 2 sens avec l'aide des centres culturels français d'ambassade, sous forme de résidences. Nous fournissons une aide à la diffusion des œuvres pour une plus grande reconnaissance sous forme de réseau d'accueil.

D'ores et déjà plusieurs artistes, dont certains pour la première fois en France, ont pris confiance en eux et se sont battus pour exposer ailleurs (Etats-Unis et Europe par exemple). Si le partage est artistique, nous privilégions d'emblée des valeurs d'humanisme, de tolérance, d'ouverture et de solidarité culturelle.

Nous souhaitons collaborer avec les organisations non gouvernementales et les associations de solidarité internationale oeuvrant en Afrique de l'Ouest. Pour nous, la solidarité qui évite le piège de l'assistanat, passe et doit passer par les échanges culturels : la découverte puis la reconnaissance de l'autre.

En Afrique, c'est la calebasse d'eau fraîche offerte au voyageur en signe de bienvenue au village qui marque celle-ci et c'est tout le sens de « Kalbass'Art ».

Qu'est-ce que la culture ? Un ancrage dans un territoire ? Une reconnaissance de l'individu ? « Le premier homme de la préhistoire qui composa un bouquet de fleurs fut le premier à quitter l'état animal : il comprit l'utilité de l'inutile » - Citation d'Okakura Kakuso (la cérémonie du thé).

Photo :
DR / Kalbass'Art





TÉMOIGNAGE

CONTRIBUTION DE LA COOPÉRATION À LA GOUVERNANCE ET À LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES : EXEMPLE DE LA COOPÉRATION SEINE-MARITIME / BAM

> Conseil Départemental
de Seine-Maritime



En Afrique de l'Ouest, la possibilité d'un développement réussi, durable et inclusif est conditionnée notamment par l'existence d'une organisation démocratique, assurant à chacun la possibilité d'exprimer ses besoins et au plus grand nombre d'être entendu. Au niveau local, la décentralisation et la mise en place d'élections à l'échelle communale permettent une gouvernance de proximité, dans laquelle les élus sont comptables du progrès social accompli sur leur territoire.

Au Burkina Faso, les élus locaux sont confrontés non seulement à un développement lent et inégal, mais également à des problématiques cumulatives : l'orpillage, l'insécurité et la montée du

terrorisme, et probablement bientôt la crise sanitaire liée à la pandémie... L'orpaillage produit des atteintes environnementales sévères, avec l'usage massif du mercure et de l'arsenic, mais aussi des difficultés sanitaires (liées à l'usage de produits toxiques), une hausse de l'accidentologie (dans les mines) et de grandes difficultés sociales (déscolarisation des enfants, augmentation de la consommation de drogues et de la délinquance...).

La situation géopolitique de la zone sahélienne, avec le développement exponentiel d'un terrorisme qui prend pour cible non seulement les militaires et les représentants de l'Etat mais aussi les civils, touche de plein fouet le Nord et l'Est du Burkina. Ces attaques répétées ont jeté sur les routes des centaines de milliers de personnes qui ont quitté leurs champs et leur foyer du jour au lendemain. Pour les communes hôtes, l'afflux de ces déplacés internes crée une situation complexe, rendant difficile l'approvisionnement en nourriture, la scolarisation des enfants et le maintien d'une offre minimum de soins. La province du Bam, au Burkina Faso, avec laquelle le département de la Seine-Maritime est en coopération, possède de nombreux sites d'orpaillage et a dû faire face à l'accueil de 100 000 déplacés internes. Cette augmentation de la population pose de grandes difficultés en termes d'accès à la nourriture, aux soins, et de scolarisation.

Dans ce contexte, le rôle des maires est fondamental, notamment en termes de maintien de la cohésion sociale, mais aussi sur le plan organisationnel (distribution de vivres, relai avec les partenaires, coordination de l'action des organisations non gouvernementales, identification des plus vulnérables, etc.). Les neuf maires du Bam ont développé une coopération entre eux à travers la communauté de communes, qui a permis non seulement d'engendrer du dialogue et de l'entraide, mais aussi d'avoir un effet levier et une « masse critique » dans les discussions avec les partenaires extérieurs et avec l'Etat burkinabè.

La coopération, de par sa dimension fortement humaine, d'échanges entre pairs, mais aussi grâce à des projets de formation, a permis le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des élus locaux et le développement de la résilience du territoire. La gestion efficace, autant qu'il était possible, de cette crise aiguë, l'a démontré.

Le département de la Seine-Maritime est aux côtés de la communauté de communes du Bam depuis de longues années (2019 a été l'année du 40^e anniversaire de la coopération Seine-Maritime / Bam). Si la collectivité française a pu agir ponctuellement dans un contexte d'aide d'urgence (en débloquant en quelques semaines 30 000 euros en aide alimentaire d'urgence pour les populations déplacées),

”

La coopération, de par sa dimension fortement humaine, d'échanges entre pairs, mais aussi grâce à des projets de formation, a permis le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des élus locaux et le développement de la résilience du territoire.

c'est bien dans la continuité et le long terme que l'on perçoit les effets de la coopération sur la gouvernance des territoires (ici comme là-bas) et sur le développement de leur résilience. Les crises successives témoignent hélas de la capacité de la coopération à produire, très modestement, du changement social, notamment en termes de capacité d'adaptation des territoires aux situations de crise.



Photo :
CD 76

—
Photo :
Coopasol
Normandie



TÉMOIGNAGE

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

LE RÉSEAU DES GROUPEMENTS
FÉMININS DE LA COMMUNE RURALE
DE MAYARA DÉFIE « LE SUPPOSÉ
IMPOSSIBLE » DANS LE CANTON DE
KORNAKA

> COOPASOL NORMANDIE



Association qui émane d'Eau Vive Normandie, COOPASOL Normandie assure principalement la mise en œuvre du programme de coopération entre 6 communes normandes (Louvigny, Mondeville, Colombelles, Ifs, Castillon-en-Auge, Mézidon-Vallée-d'Auge) et 5 communes du canton de Kornaka dans la région de Maradi au Niger.

Les projets mis en œuvre traitent de l'adaptation au changement climatique (sécurité alimentaire, accès à l'eau et à l'assainissement notamment), mise en place de formation, appui à la création de la première communauté de communes du Niger, droits des femmes, sensibilisation à la coopération... Tous ces sujets sont travaillés conjointement entre communes normandes et nigériennes avec le soutien de COOPASOL Normandie et COOPASOL Wash Niger.

COOPASOL Normandie est aussi ouverte aux actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en Normandie et potentiellement à d'autres coopérations.

Au Niger, la situation de la femme, notamment le fossé entre ses droits et ceux des hommes est loin d'être reluisante. Les femmes et leurs actions restent toujours reléguées au second plan, en dépit des efforts consentis par l'Etat ces dix dernières années (10% de postes électifs, 25% de postes nominatifs). Ceci est d'autant plus marqué en milieu rural à l'image des communes rurales du canton de Kornaka où les femmes restent le plus à la maison et s'occupent en général des travaux domestiques en particulier de la corvée d'eau.

Le canton de Kornaka situé dans la région de Maradi (désormais divisé en 5 communes) est le reflet de cette réalité au Niger.

La constitution du réseau des femmes de la commune de Mayara est l'un des effets positifs de la dynamique intercommunale de ces cinq communes de l'ACCK (Association des Communes du Canton de Kornaka). Composé de 6 groupements féminins, ce réseau de femmes s'est donné comme défi d'expérimenter la culture de contre saison reconnue presque impossible dans l'espace ACCK. Nous parlons d'expérimentation parce que la zone de Kornaka est impropre aux cultures maraîchères du fait de la profondeur de

la nappe (60 à 80 mètres linéaires) et de l'absence des cours d'eau permanents ou semi-permanents. Au moyen d'un puits profond de 65m de profondeur, ces femmes ont réalisé un jardin d'environ 2 hectares autour du puits où elles produisent des tomates, des salades, des choux, des carottes, etc. Ces femmes puisent de l'eau à la main pour arroser leurs plants. Pour encourager leurs initiatives, le PCKN2 (Programme concerté de coopération décentralisée entre 6 communes normandes (Castillon-en-Auge, Colombelles, Ifs, Louvigny, Mézidon-Vallée-d'Auge et Mondeville et les 5 communes du canton de Kornaka au Niger) les a appuyé en mettant à leur disposition la clôture grillagée pour sécuriser le jardin, la réhabilitation des puits, les semences, la mise à disposition d'un âne et une puisette pour faciliter le puisage et la traction d'eau. Il y a eu aussi un renforcement de capacités en vie associative et un accompagnement des services techniques communaux en agriculture.

Grâce à cette activité de maraîchage, les femmes ont amélioré leurs conditions de vie. Elles recherchent désormais à monopoliser le ravitaillement en produits maraîchers des chefs-lieux de communes de Kornaka (notamment Kornaka, Mayara et Sabon-Machi) et le chef-lieu de la région (Maradi) pendant la saison sèche et contribuent ainsi à la politique de 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens), ossature

Photo :
Coopasol
Normandie



Grâce à cette activité de maraîchage, les femmes ont amélioré leurs conditions de vie.

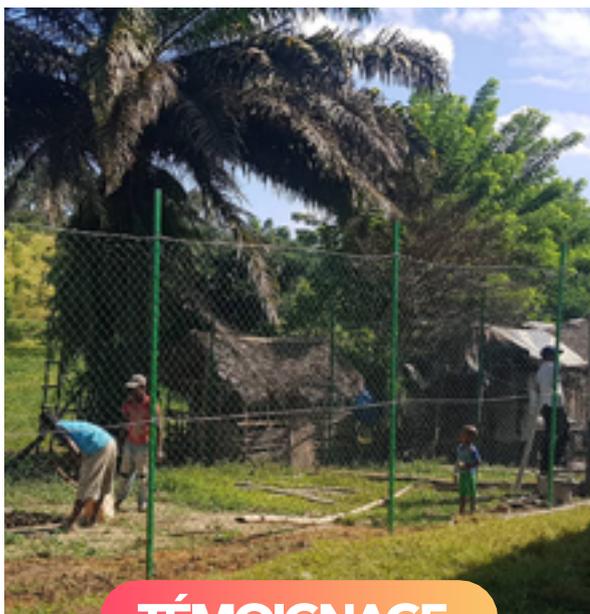
dorsale de la politique agricole du Niger.

Aussi, fait important, grâce à ces rencontres, c'est aussi l'émancipation progressive de ces femmes à parler de certains sujets, notamment le débat sur la santé de reproduction, le mariage précoce, les droits des femmes et la citoyenneté en lien avec la religion musulmane, etc. Leurs rencontres sont aussi une occasion d'échanger à cœur ouvert sur des sujets tabous au sein de leurs familles, qu'elles arrivent à aborder lors des rencontres au niveau du site maraîcher ou en débats organisés souvent avec l'appui des conseillers du Coopasol Wash Niger.

Cependant les difficultés auxquelles ces femmes font toujours face et qui freinent leur élan, restent et demeurent le problème d'accès à un point d'eau performant et le moyen d'exhaure le plus adapté, par exemple avoir un forage avec une pompe solaire.



Photos :
Jocelyne
Grenier



TÉMOIGNAGE

EDUCATION INCLUSIVE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE À MADAGASCAR : L'EXEMPLE DU PROJET DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ FRATERNITÉ MADAGASCAR À L'ÉCOLE AMPARATANANA

> Association Solidarité Fraternité Madagascar (SFMada)



L'association Solidarité Fraternité Madagascar (SFMada) (76) est engagée dans un projet d'aide à la scolarisation d'enfants, en situation de handicap à l'École Primaire Publique Amparatanana à Fénérive-Est s'inscrivant dans la volonté de l'école de mise en place, dès 2014, d'une démarche inclusive. L'Association scoute locale Antilin'i Madagasikara (AIM), accompagne l'équipe pédagogique et les parents.

Dès 2016, SFMada et AIM constituaient avec l'école une commission scolaire regroupant tous les partenaires institutionnels représentants locaux et nationaux. Ils élaboraient un Projet d'amélioration des conditions de scolarisation des enfants en situation de handicap et signaient une Convention d'une durée de trois ans, renouvelée en 2019.

La commission scolaire, par une démarche participative arrêta le projet de construction et fonctionnement d'un espace scolaire adapté. Elle faisait appel à une entreprise recrutant une main d'œuvre locale et ouvrant le chantier à des élèves en formation professionnelle. Grâce à des dons privés, SFMada pouvait autoriser les travaux. L'espace, de 220m² avec 2 classes, salle à manger et cuisine et des sanitaires adaptés était inauguré le 30 août 2018. L'effectif des élèves en situation de handicap s'accroissait allant à 24 inscrits. Il fallait poursuivre cette résilience face au handicap et dans une démarche inclusive, se tourner vers les 1200 élèves de l'école.

En 2019, le projet retient ainsi la nécessité d'un suivi médical et prise en charge des différents types de handicaps. Un dispensaire sera construit en



” ***Un dispensaire sera construit en centre-ville. Sa réalisation fera appel à l'emploi local. Son ouverture sera élargie à l'ensemble des familles de l'école***

centre-ville. Sa réalisation fera appel à l'emploi local. Son ouverture sera élargie à l'ensemble des familles de l'école.

La commission scolaire confirmait dès 2016 la volonté de proposer un repas quotidien aux enfants. Depuis 2019, avec l'appui de l'Office Régional de la Nutrition, de SFMada, des bénévoles préparent les repas. Dans une perspective durable, le projet vise l'autonomie alimentaire par la réalisation d'un jardin potager autour de l'école. Cette action collective associe l'Institut Universitaire agronomique et l'ensemble des acteurs. Le choix des modes de culture et de gestion de l'eau en affirme l'orientation écologique et environnementale.

Enfin, le projet se devait de donner à tous, les mêmes qualités de confort sanitaire avec la construction d'un premier bloc de cabines WC. L'Université de Tamatave interviendra pour une éducation des élèves aux bonnes pratiques et au respect de l'environnement. Ce sera là encore, source d'emploi et de formation.

L'inclusion visera progressivement la participation à des activités communes, telles que culture, arts plastiques, chants, sports renforçant la résilience. Aujourd'hui, le projet a besoin d'accompagnement financier. Il deviendra autonome lorsque la pratique collective de cultures pourra dépasser la dimension prévue. Notre espoir : créer un jour, une ferme coopérative agricole et aquacole, génératrice d'emplois et de ressources pour l'école et pour la communauté locale.

VIE DU RÉSEAU

TEMPS FORTS EN NORMANDIE, COORDONNÉS PAR HORIZONS SOLIDAIRES



Le Festival AlimenTerre du 15 octobre au 30 novembre

En 2020, le festival AlimenTerre revient en Normandie ! Depuis 10 ans déjà sur notre territoire, ce temps fort de la campagne annuelle AlimenTerre se poursuit autour de 3 axes : informer sur l'état de la faim dans le monde et sur les grands enjeux agricoles et alimentaire ; faire prendre conscience de la nécessité de soutenir une agriculture familiale et durable au Nord comme au Sud et enfin sensibiliser chacun à sa responsabilité de citoyen et sa possibilité d'agir par ses choix de consommation. En 2019, plus d'une centaine de projections normandes ont été organisées représentant des dizaines d'heures de discussion sur le territoire. Cinémas, lycées, associations, collectivités... vous donnent de nouveau rendez-vous du 15 octobre au 30 novembre pour de nouvelles projections de films documentaires !



Le Festival des Solidarités du 13 au 29 novembre

Depuis plus de 20 ans, le Festival des Solidarités (surnommé "Festisol") est le rendez-vous pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs économiques, groupes de citoyen.ne.s, etc. organisent pendant deux semaines des événements conviviaux et engagés pour donner envie aux citoyen.ne.s de tout âge d'agir pour un monde juste, solidaire et durable. Dans chaque département normand, des structures se regroupent pour former un collectif et proposer des animations qui réinventent la solidarité de demain à travers des conférences-débats, des représentations théâtrales, des concerts, des marchés solidaires, etc. Le Festisol 2020 en Normandie mettra l'accent sur l'engagement et la mobilisation des jeunes sur les questions des solidarités.

HORIZONS SOLIDAIRES FAIT APPEL À VOS IDÉES

POUR «AGIR EN NORMANDIE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)».

Inscrit dans le programme RECITAL* et porté au niveau national par la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRMA), ce dispositif de soutien est cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Transformez votre idée d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en projet et soumettez une demande de subvention à Horizons Solidaires pour le réaliser : une enveloppe de 90 000 € permettra de financer les projets retenus en Normandie à hauteur de 5 000 € maximum par projet, dans la limite de 70 % du budget global.

L'un des enjeux de cet appel à idées est de donner une dimension locale aux ODD. Il s'agit ici de montrer à tout un chacun qu'il est possible, à notre échelle, d'agir directement en faveur des ODD et d'œuvrer pour un monde socialement et économiquement plus équitable et durable.

Deux dates à retenir pour déposer un dossier de demande de subvention sur le site Internet d'Horizons Solidaires (www.horizons-solidaires.org) : le 30 Octobre 2020 et 30 Avril 2021.

*Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD

5000 €
de financement maximum,
dans la limite de 70% du
budget global

18 Projets financés au maximum

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

RRMA
Conférence Interrégionale

Horizons Solidaires

APPEL À IDÉES
Agir en Normandie pour la
Solidarité Internationale
et les 17 Objectifs de
Développement Durable

1 Equipe dédiée à l'accompagnement des projets présentés

3 Dates limites de dépôt de vos idées
31 Mai 2020
30 Octobre 2020
30 Avril 2021



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

SEPTEMBRE

24

Forum régional de co-développement "Diaspora: intégration et codéveloppement" à Ouistreham en partenariat avec Kiamvu Le Pont et D-Codes. Les sujets suivants seront abordés : Associations, comment co-porter des projets proposés par des associations du Sud ? - Collectivités locales : modalités et gouvernance autour des projets de solidarité internationale.

Assemblée Générale Ordinaire d'Horizons Solidaires à Rouen

SEPTEMBRE - OCTOBRE

3 formation du CITIM dans le cadre du Festival des Solidarités sur l'engagement des jeunes, la création et la gestion d'une dynamique collective et sur les enjeux climatiques.

OCTOBRE

Festival AlimenTerre

Formation à Cherbourg sur l'établissement d'un budget et la recherche de financements pour un micro-projet

NOVEMBRE

Festival AlimenTerre

Festival des Solidarités

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE NOTRE RÉSEAU ET PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ?

REJOIGNEZ L'UN DES GROUPES DE TRAVAIL D'HORIZONS SOLIDAIRES :

- **Les Campagnes citoyennes et d'éducation à la solidarité internationale** : les participants à ce groupe de travail sont mobilisés pour contribuer à la stratégie d'Horizons Solidaires pour la coordination du festival Alimenterre et du festival des solidarités. Ils peuvent également contribuer au développement du partenariat avec le mois de l'ESS et le festival Migrant'scène.
- **Les groupes géographiques** Ils réunissent les acteurs normands menant des actions dans ces zones du monde afin d'échanger, partager et au-delà, développer des projets communs.

- Afrique de l'Ouest
- Madagascar
- Macédoine du Nord

- **Mobilisation des collectivités locales en faveur de la coopération internationale** : Il anime la réflexion du réseau sur les arguments en faveur de l'action internationale afin de susciter, promouvoir et appuyer l'implication des collectivités normandes.
- **Les ambassadeurs** : il s'agit de personnes intéressées par l'Éducation à la Citoyenneté et

à la Solidarité Internationale (ECSI) et ayant une expérience collective en la matière. Ils ou elles sont membres d'associations actives, adhérentes au réseau Horizons Solidaires. Leur mission principale est de valoriser au sein du réseau les expériences d'ECSI identifiées.



Pour en savoir plus et participer à ces travaux, nous contacter : contact@horizons-solidaires.org

ADHÉRER À HORIZONS SOLIDAIRES

Adhérer à Horizons Solidaires c'est rejoindre la dynamique régionale pluri-acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en Normandie !

Pour affirmer des valeurs de solidarité

Horizons Solidaires est un réseau dédié à la solidarité internationale, à l'aide au développement, à la coopération décentralisée. Y adhérer c'est cheminer avec d'autres structures partageant ses valeurs. Une charte existe, partagée par tous. Ainsi vous rejoindrez un réseau multi acteurs : collectivités locales, associations de solidarité internationale et établissements publics et privés.

Grâce à son travail d'accompagnement, Horizons Solidaires encourage et soutient une démarche de coopération internationale qui vise à :

- Apporter une contribution concrète à l'amélioration des conditions de vie des populations dans le monde (eau, assainissement, santé..);
- Participer aux objectifs nationaux et internationaux de solidarité internationale, en particulier aux ODD (Objectifs du Développement Durable) adoptés par les Nations Unies ;
- Favoriser les relations entre les acteurs des territoires partenaires et encourager les collectivités dans leurs actions de coopération pour des projets de solidarité ;
- Développer les liens de solidarité entre les populations.

Adhérer, c'est aussi :

- Bénéficier d'un accompagnement rapproché sur la recherche de financements et/ou l'appui au montage de vos projets, ainsi qu'un appui à la réalisation de vos outils de communication ;
- Accéder à des outils, des ressources documentaires, pistes de financements pour développer vos projets ;
- Se former et renforcer ses compétences grâce aux formations proposées par le réseau ;
- Valoriser ses actions de coopération et de solidarité internationale et s'informer des dynamiques, enjeux, innovations portées sur le territoire à travers les outils de communication du réseau.

Barème 2020

(bulletin d'adhésion disponible sur www.horizons-solidaires.org)

Collège n°1 - Collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale

Communes et Communautés de Communes selon le nombre d'habitants.

moins de 3.000.....	60 €
de 3.000 à 4.999.....	175 €
de 5.000 à 9.999.....	230 €
de 10.000 à 29.999	400 €
de 30.000 à 49.999	1.200 €
de 50.000 à 99.999.....	1.640 €
de plus de 100.000.....	1.850 €

Collège n°2 - Associations de Solidarité Internationale

Selon le budget de l'association.

moins 10.000 €	30 €
entre 10.000 € et 50.000 €.....	50 €
plus de 50.000 €.....	100 €

Collège n°3 - Établissements publics et privés

.....	30 €
-------	------

Collège n°4 - Acteurs économiques

Selon le nombre de salariés.

Moins de 10 salariés.....	100 €
Entre 10 et 50 salariés.....	200 €
Plus de 50 salariés.....	500 €

Collège n°5 - Personnes physiques.

.....	30 €
-------	------